J'adhère au SNUipp-FSU 87

2022-2023

24 bis rue de Nexon, 87 000 Limoges
05.55.43.27.30
snu87@snuipp.fr
snuippfsu87.fr

Nom_____ Prénom _____ Né.e le _____
Adresse personnelle _____ CP _____ Ville _____
Tel _____ Adresse mail _____
Poste _____ Echelon _____ Temps partiel _____
Établissement d'exercice _____

J'adhère au SNUipp-FSU afin de contribuer :
- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités ;
- au développement du Service Public d'Éducation ;
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, pluraliste, unitaire et affilié à la FSU, Fédération Syndicale Unitaire.

Par mon adhésion, je participe déjà au développement du SNUipp-FSU mais je peux aussi être acteur de différentes manières :

□ Donner un coup de main matériel (pliage du bulletin, préparation d'événements du syndicat…),
□ Participer aux conseils syndicaux de l'année,
□ Être relais d'information du SNUipp-FSU 87 dans mon secteur.

L'adhésion donne droit à la presse syndicale nationale et départementale du SNUipp et de la FSU.
L'adhésion au SNUipp-FSU est une adhésion départementale. 92,5 € sont reversés au SNUipp National.
Le SNUipp-FSU vit grâce aux cotisations, il ne touche aucune subvention.

Vos données personnelles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions du Règlement européen sur la protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, et de la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.
O Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail, sms, courrier postal) et newsletter de la part du SNUippFSU87, merci de cocher la case.
O Si vous ne souhaitez pas être contacté.e par téléphone dans le cadre d'informations sur votre carrière, merci de cocher cette case.

Date : **Signature :**

Comment payer ma cotisation ?

Le montant de ma cotisation : _____
□ **adhésion en ligne** à partir de notre site **snuippfsu87.fr**
□ **un chèque** à l'ordre de SNUipp-FSU 87
□ **en deux, trois ou quatre chèques** à l'ordre de SNUipp-FSU 87
dates :_____
Attention, un chèque est valable 6 mois.
□ **prélèvement(s)** en _____fois (4 maxi) **dates** :_____
□ Je souhaite bénéficier pour l'an prochain du **renouvellement automatique** de ma cotisation.

Vous pouvez à tout moment l'interrompre par simple courrier à la section.
A chaque nouvelle rentrée, le SNUipp 87 vous avertira de la prochaine reconduction des prélèvements.
Les prélèvements s'effectuent au 5 du mois (à partir du 5 octobre). **Merci d'envoyer le bulletin de syndicalisation bien rempli, le mandat SEPA signé et un RIB au moins 15 jours avant la mise en place du 1er prélèvement.** Le dernier prélèvement s'effectue au 5 juin.

66 % du montant de votre cotisation est déductible du montant de vos impôts.
Si vous n'êtes pas imposable, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % du montant de votre adhésion.
L'attestation d'impôts pour les collègues syndiqués l'année précédente sera délivrée en temps utile.

Je calcule ma cotis…

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instit.					123	125	128	135	141	151	165
PE	45	45	85	143	147	151	159	171	182	195	209
PE Hors CL.	192	205	222	237	250	265	280				
PE Cl. Exc.	219	232	244	261	280	291	306				
PEGC				120	125	133	139	146	154	163	172
PEGC hors cl.	145	152	162	171	194	208					
PEGC Cl. Exc	195	212	223	238	251						
PSY EN	129	146	147	151	155	159	168	179	191	204	218
PSY EN h. cl.	188	201	214	231	245	258					
PSY EN Cl Ex	227	240	253	270	289	300	315				

Je rajoute à ma cotis…

Directeur-directrice 1 classe	+ 1
Directeur-directrice 2 à 4 classes	+ 5
Directeur-directrice 5 à 9 classes	+ 9
Directeur-directrice 10 classes et plus	+ 15
Directeur-directrice SEGPA	+ 30
Directeur-directrice Etabl. spéc.	+ 40
Adjoint ASH – RASED – REP - REP+	+ 7
CPC et PEMF	+ 9

Autres cotisations

Non imposable avant abattement / disponibilité	85
PESA, M2 Contractuel	30
AESH	25
Enseignant Contractuel	98

Retraité.e

1 000 €/ mois au plus	50
1 000 € à 1 400 €	85
1 401 € à 1 600 €	110
1 601 € à 1 800 €	120
1 801 € à 2 000€	130
2 000 €/mois au moins	145

Temps partiel

Cotisation au prorata du temps partiel (mini 85€)

2 exemples avant et après réduction d'impôt

	Ce que je verse au SNUIPP	Ce que ça me coûte réellement
PE échelon 2	45 €	**15 € par an**
PE échelon 9	182 €	**62 € par an**

Mandat de prélèvement SEPA CORE

Veuillez compléter tous les champs du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNU IPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Débiteur

Nom et Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____ Pays France

Compte à débiter

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN :
☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Code international d'identification de votre banque - BIC :
☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐

Le _____ **à** _____
Signature :

Référence Unique Mandat
(réservé au SNUipp) :

Identifiant créancier SEPA
N° ICS : FR 78 ZZZ 432196

SNUipp - FSU 87
24 bis rue de Nexon
87 000 Limoges
FRANCE

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.